

267 **P** **NP** **DM182.1**

Projet d'aménagement d'un parc éolien
dans la MRC de L'Érable

6211-24-020

De: Laurent Dubois

Envoyé: 18 décembre 2009 21:47

À: eole-mrc-erable@bape.gouv.qc.ca

Objet: Modification du mémoire

À Mme Anne-Lyne Boutin

Bonjour Madame,

À la suite de la présentation de mon mémoire mardi le 15 décembre à 13:00 heures je vous ai fait part de mon intention de vous envoyer la modification faite lors de la présentation. La modification se trouve à la page 4 du mémoire à l'item 3: la solution. Dans le fichier word intitulé *Modification* vous trouverez d'abord le texte tel qu'envoyé le 10 décembre et le texte tel que modifié avec la modification en caractères gras. Espérant le tout conforme. Merci Laurent Dubois

3- La solution

Une décision négative ou positive par le gouvernement ne viendra pas résoudre le problème du climat social, ni le problème causée par l'utilisation inefficace de l'énergie de quelque nature qu'elle soit.

Le gouvernement ayant la responsabilité de maintenir un climat social sain se doit d'imposer un moratoire pour éviter une dégradation qui pourrait s'accroître dans une situation économique difficile et à cause de l'augmentation des insatisfactions qui semble s'amplifier à l'égard de l'éolien.

Toutefois, si la situation demeure la même, quel que soit le choix gouvernemental, le climat social ne sera pas amélioré, mais le gouvernement a la responsabilité de voir à l'harmonie sociale. L'instabilité politique dans laquelle nous vivons présentement au Canada et au Québec rend difficile l'obtention d'un climat serein. Le gouvernement du Canada est minoritaire et celui de Québec, quoique majoritaire, n'a été élu que par 25% des électeurs. Les électeurs ne donnent pas d'orientation à leurs chefs politiques. C'est je crois, la responsabilité, de nous les électeurs, d'exprimer à nos politiciens notre désir que cette énergie soit exploitée pour notre plus grand bien

Voici la modification en caractères gras

3- La solution

Une décision négative ou positive par le gouvernement ne viendra pas résoudre le problème du climat social, ni le problème causée par l'utilisation inefficace de l'énergie de quelque nature qu'elle soit.

Le gouvernement ayant la responsabilité de maintenir un climat social sain se doit d'imposer un moratoire pour éviter une dégradation qui pourrait s'accroître dans une situation économique difficile et à cause de l'augmentation des insatisfactions qui semble s'amplifier à l'égard de l'éolien.

Toutefois, si la situation demeure la même, quel que soit le choix gouvernemental, le climat social ne sera pas amélioré, mais le gouvernement a la responsabilité de voir à l'harmonie sociale. L'instabilité politique dans laquelle nous vivons présentement au Canada et au Québec rend difficile l'obtention d'un climat serein. Le gouvernement du Canada est minoritaire et celui de Québec, quoique majoritaire, n'a été élu que par 25% des électeurs. Les électeurs ne donnent pas d'orientation à leurs chefs politiques. C'est je crois, la responsabilité, de nous les électeurs, d'exprimer à nos politiciens notre désir que cette énergie soit exploitée pour notre plus grand bien. **La solution idéale est dans la solidarité, et serait de profiter de la période des Fêtes pour rencontrer nos élus municipaux de Ste-Sophie d'Halifax, de St-Pierre –Baptiste et de St-Ferdinand pour les convaincre de modifier leur appui au projet, de demander aux élus municipaux des autres municipalités de la MRC de l'Érable de les supporter, et également à nos concitoyens de la MRC de supporter leurs élus**